



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

auxiliaires de vie

Question écrite n° 20167

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'inquiétude de l'Association des paralysés de France devant l'insuffisance chronique des postes d'auxiliaires de vie, à même d'aider les personnes handicapées dans les gestes de la vie quotidienne. Il n'existe en effet à ce jour pour l'ensemble du territoire français que 1 864 postes d'auxiliaires de vie pour couvrir des besoins bien plus considérables que ce maigre effectif. Il rappelle que cette création massive de nouveaux postes serait une réponse doublement efficace pour lutter contre le chômage, en faisant face d'une part à un besoin plus qu'émergent chez nos compatriotes handicapés et, d'autre part, en répondant à une demande importante de création d'emplois faiblement ou moyennement qualifiés sur l'ensemble du territoire. Il attend donc qu'elle veuille bien décrire comment cette solidarité nationale peut s'exercer, de manière urgente, à l'endroit de ces Français qui souffrent dans leur corps, et qui méritent une attention toute particulière de la part de la nation.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20167

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 1998, page 5510